

Diffusion immédiate

Les biocides au Canada – Célébration d'une étape importante

Ottawa, le 5 juin 2025 – Cette semaine, l'Association canadienne des produits de consommation spécialisés et nos membres célèbrent une étape importante : l'entrée en vigueur du *Règlement sur les biocides*. Après un engagement considérable de la part de Santé Canada et des parties prenantes, ce règlement moderne et novateur est entré en vigueur.

Le nouveau cadre régissant les désinfectants et les assainisseurs intègre les principales leçons tirées des récents événements mondiaux, notamment la pandémie de COVID-19 et l'affaiblissement des chaînes d'approvisionnement. Le Règlement fait suite à ces leçons en offrant un cadre qui :

- augmente la disponibilité et l'innovation des produits et favorise la compétitivité du marché,
- renforce la collaboration avec des partenaires commerciaux fiables,
- fait progresser la modernisation et la souplesse de la réglementation,
- contribue au nouveau mandat du gouvernement du Canada visant à accroître la productivité et à bâtir « *l'économie la plus forte du G7* ».

L'élaboration de ce règlement a été le fruit d'une collaboration entre les décideurs de l'ensemble du gouvernement et de l'industrie. Tandis que nous nous apprêtons à mettre en œuvre le Règlement dans son intégralité cette année, nous poursuivons le dialogue avec le gouvernement sur les ressources et la préparation opérationnelle nécessaires pour atteindre les objectifs énoncés dans la lettre de mandat. En tant que l'un des premiers règlements à entrer en vigueur sous le gouvernement du premier ministre Carney, ce cadre témoigne de l'engagement continu du gouvernement à l'égard d'une réglementation évolutive au Canada.

« Le Canada est à l'avant-garde en mettant en place un système réglementaire réactif, souple et fondé sur des données scientifiques, concernant ces produits efficaces et bénéfiques. Nous remercions tous les parlementaires et les nombreuses personnes au sein du gouvernement qui ont contribué à l'élaboration de ce cadre au cours des quatre dernières années, ainsi que Santé Canada pour son leadership. » Shannon Coombs, présidente, ACPCS.

L'ACPCS est une association commerciale nationale qui représente 42 entreprises membres dans 84 installations dans tout le Canada. Nos entreprises fabriquent, transforment, conditionnent et distribuent des produits spécialisés destinés aux consommateurs, à l'industrie et aux institutions, tels que des savons et détergents, des produits antiparasitaires, des aérosols, des désinfectants pour surfaces dures, des désodorisants et des produits chimiques pour l'automobile. Notre industrie représente un chiffre d'affaires de 5,5 milliards de dollars et emploie directement plus de 8 000 personnes, avec des exportations annuelles de l'ordre de 2 milliards de dollars. L'ACPCS offre également aux Canadiens une

source unique de renseignements sur nos produits et leurs avantages – à l'adresse <https://healthycleaning101.org/fr/>.

- 30 -

Pour de plus amples renseignements ou pour organiser une entrevue, veuillez communiquer avec Shannon Coombs, Association canadienne de produits de consommation spécialisés, (613) 791-2480 (cellulaire)